

## Lettre d'info municipale

## Sommaire

## SAILLANS AU QUOTIDIEN

Nouveau conseiller municipal.....	2
Quelques changements au sein du personnel communal .....	2
Travaux .....	2
Nouvelles du SIVU.....	3
Informations Petite enfance .....	3-4
Réunion publique containers semi-enterrés .....	4
Le point sur l'éclairage public .....	5
Inauguration installation photovoltaïque.....	5-6
Questionnaire – enquête sur le compostage collectif à Saillans.....	6
Nouvelle signalétique sur la départementale.....	6
Parking du Rieussec .....	6
Saillans à l'heure du "zéro phyto" .....	7
Restauration de l'église .....	7
Un point d'info Mobilité devant le Forum.....	8
Ensemble pour notre ligne de train .....	8
La petit'entraide déménagement!.....	8
<b>VIE ASSOCIATIVE.....</b>	<b>9-10-11</b>
<b>LE COIN ÉCONOMIE .....</b>	<b>12</b>
<b>RÉVISION DU PLU.....</b>	<b>13-14</b>
<b>PHOTOS SOUVENIRS.....</b>	<b>15</b>
Le jardin public se refait une beauté .....	16

## Agenda

## Conseil communautaire CCCPS

à 19 h

jeudi 3 novembre 2016

jeudi 8 décembre 2016

## Conseil municipal à 20 h

vendredi 4 novembre 2016

vendredi 16 décembre 2016

## Comité de pilotage à 20 h

jeudi 10 novembre 2016

jeudi 24 novembre 2016

jeudi 15 décembre 2016

jeudi 12 janvier 2017

jeudi 19 janvier 2017

## Parution Lettre d'info

• **Attention, seules 2 lettres par an sont distribuées dans toutes les boîtes aux lettres de Saillans (été + décembre).**

Nous vous invitons à vous inscrire pour recevoir toutes les autres publications intermédiaires. Des dépôts se font dans certains lieux de Saillans (bibliothèque, Le Forum, café des sports...).

## Edito

**L'année 2016 se termine, certains projets également, d'autres sont en cours de réalisation.** Pour les habitants comme pour les élus, les lenteurs administratives sont là et s'imposent. En effet chacun attend les réalisations mais le parcours pour l'aboutissement des dossiers est parfois long. De bureau en bureau, le temps passe et ce décalage contraint peut amener des frustrations bien légitimes. Ce constat est fait par beaucoup d'élus. En ce moment nous attendons le démarrage des travaux des maisons bois retardé par le bailleur, le dossier "Maison médicale" est entre les mains de l'architecte, les propositions pour la signalétique ont été trop coûteuses... Dès 2017, l'accessibilité de la mairie entamera son parcours : bureau d'étude, demandes de subventions, maîtrise d'œuvre...

D'autres projets, heureusement, avancent plus rapidement, notamment les aménagements et travaux : le jardin public (p. 16), les travaux en cours (p. 2) et ceux liés à l'investissement d'habitants (semaine de l'économie locale (p. 12), L'équipe municipale entend toujours continuer à gérer la commune dans la transparence. Ce nouveau numéro de la lettre d'info est là pour le prouver.

## &gt; Jeunesse

## Des nouvelles de la salle des jeunes de Saillans et de l'accueil de Loisirs

Depuis début septembre, la grande salle de l'ancien gîte accueille officiellement les jeunes entre 12 et 17 ans **les mercredis de 15h à 19h, les vendredis entre 17h et 20h, et les samedis de 15h à 18h.**

Canapé, baby foot sont installés à la plus grande joie des 12 ados qui sont régulièrement présents.

Laure Bonhème, animatrice de la MJC Nini Chaize les encadre, leur propose des temps de parole, et les accompagne dans la création de projets tels que, par exemple, la réalisation d'une fresque avec un graphiste pour décorer cette salle et l'organisation d'un concert durant l'hiver.

Les éducateurs de rue, spécialisés dans la médiation sociale, sont également régulièrement présents afin de mieux connaître les jeunes du territoire et de les interpeller sur divers sujets tels que les conduites à risques. Enfin, nous ne pouvons que souhaiter bonne route et longue vie à ce dispositif pour les jeunes de Saillans.

**Nouveau à Saillans :** l'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants de 6 à 11 ans durant les vacances scolaires. Il est situé au stade de foot.

> Plus d'infos sur le site CCCPS.fr

## Inscription à la Lettre d'info

Nom Prénom \_\_\_\_\_

souhaite recevoir la lettre d'information municipale sous forme :

mail : j'indique mon adresse email si je n'ai pas déjà reçu l'agenda communal

papier : mon adresse \_\_\_\_\_





### Un nouveau conseiller municipal

Patrick Thevenet rejoint l'équipe suite à la démission pour raisons personnelles de Cécile Calloud.

Il sera donc présent lors du prochain conseil municipal du vendredi 4 novembre à 20h.

> Mairie

## Quelques changements au sein du personnel communal



Depuis le mois de septembre **Nathalie Bonnat** a rejoint les services administratifs de la commune. En effet elle assure le poste de secrétaire générale durant l'absence de Caroline Postaire en congé de maternité. Nathalie assure ce remplacement avec beaucoup de professionnalisme, et l'équipe municipale est ravie de travailler avec elle. **Muriel Martin et Amandine Czerniak** complètent

l'équipe administrative. **Alexandra Faure** assure temporairement l'accueil.

### Un nouveau garde champêtre en 2017

Olivier Yrles, a quitté ses fonctions de garde-champêtre à Saillans après 22 années passées au service de la commune. Olivier a eu le désir de voir sa carrière progresser dans une commune plus importante de l'agglomération valentinoise. L'équipe municipale a accueilli favorablement sa demande de mutation cet été. Selon sa volonté, son départ s'est fait dans la discrétion fin septembre. Nous tenons à le remercier sincèrement pour toutes ses années de service auprès des Saillansons. Souhaitons-lui le meilleur dans ses nouvelles attributions.



Après plusieurs entretiens de candidats venus parfois de départements lointains, nous avons le plaisir de vous annoncer que **M. Thierry PELLISSIER**, gendarme à Saillans, prendra ses fonctions de policier municipal **en début d'année 2017**. Durant cet intérim, les agents de la commune assurent les diverses tâches administratives telles que les arrêtés, la gestion du cimetière, le signalement des candélabres défectueux, la perception des emplacements des camping-cars. Pascal Grimaud gère le marché dominical. ■

## Travaux :

- o **La construction du bâtiment technique** a démarré avec 2 mois de retard.
- o **La réalisation du mur de soutènement de la route Royale** est en cours, de même que l'assainissement des Samarins, les déversoirs d'orage, la signalisation et l'installation des potelets pour empêcher le stationnement abusif.
- o **La réfection du mur du Prieuré** est terminée, l'installation du dos d'âne au niveau de l'Abri du besoin aussi.
- o **Recouvrement d'enrobé de certaines allées du cimetière** : les travaux sont en cours.
- o **De nouveaux devis** sont demandés pour la réparation du mur droit du cimetière et du pont de Saint Jean.
- o **Le traitement des eaux** par les UV est prévu pour 2017.
- o **Le Parking du Rieussec et de Tourtoiron** : une étude est en cours afin de pouvoir les éclairer.
- o **Pont du Rieussec** : le changement du garde-corps a été effectué durant les vacances scolaires de Toussaint (subventionné en totalité par le département).
- o **Arbres urbains** : deux marchés publics ont été passés pour la taille et pour les plantations de remplacement en 2017.
- o **4 maisons en bois** en dessous de l'ancienne perception : Drôme Aménagement Habitat (DAH) a promis le démarrage du chantier avant la fin de l'année.
- o **Signalisation** : quelques panneaux de signalisation (zone bleue...) et quelques potelets sont en commande afin de finaliser le projet initié par le Groupe Action-Projet.

## &gt; Enfance Jeunesse

**Nouvelles du SIVU****Syndicat Intercommunal à Vocation Unique « Les enfants du Solaure »**

Sept communes (Aubenasson, Chastel Arnaud, La Chaudière, Espenel, Saillans, Saint Sauveur, Véronne) se sont associées pour reprendre les compétences TAP périscolaire et cantine.

Temps d'Activités Péri-éducatif (TAP), cantine et périscolaire fonctionnent depuis la rentrée avec 101 familles inscrites sur 102. Le périscolaire et les TAP étaient sous la responsabilité du SIVU depuis janvier 2016, la cantine nous a rejoints pour la rentrée. Cette nouvelle compétence demande un complément d'investissement.

Le mois de septembre a vu l'absence de la responsable de service du 5 au 25 septembre, d'une salariée 20h/semaine et le remplacement d'un agent en congé exceptionnel. Cette période "sensible" a engendré des difficultés qu'il a fallu gérer au mieux.

Malgré cela, les services ont continué à fonctionner grâce à la bonne volonté des salariés restants et de quelques autres. Que les salariés, les élus de Saillans et des bénévoles du village qui ont su mettre la main à la pâte afin d'assurer une continuité de services soient remerciés !

Depuis peu, **Baptiste PERRIN** remplace progressivement Mathilde BERTHOUD qui a choisi de quitter le SIVU à la Toussaint. Nous sommes toujours à la recherche d'un agent pour 20h/semaine, titulaire du BAFA ou équivalent.

**Les TAP ont démarré les mardis et jeudis de 15h à 16h30** avec des ateliers : initiation au basket, travaux manuels, découverte, film d'animation, dessin BD, multi-jeux pour les élémentaires. Le rythme des enfants de maternelles est respecté et des jeux adaptés à chaque âge sont proposés par les ATSEM. Certaines associations ont repris leurs activités progressivement en septembre en proposant des activités à l'essai. Des enfants inscrits aux TAP pour le trimestre, voire l'année, se sont aussi inscrits à des activités externes, et nous avons vu les effectifs se modifier au gré des essais. Cela a créé un problème de responsabilité aussi.

**La restauration scolaire** (commandes et préparation des repas) est assurée par Virginie TEYSSONIER. Avec environ 80 repas servis quotidiennement, elle ne chôme pas. Elle prépare des semaines à thème comme la semaine du goût et célèbre les anniversaires une fois par mois. Les produits sont achetés si possible en proximité et partiellement en bio.

**Ça bouge dans ma cantine**

Un projet « ça bouge dans ma cantine » a démarré dès septembre. Il a pour objectif d'augmenter l'approvisionnement local. Nous avons besoin de vous pour participer à ce projet qui vise à améliorer les prestations offertes aux enfants.

**Nous vous invitons donc le 7 novembre à 18h à la mairie de Saillans pour en savoir plus sur ce projet.**

Pour le SIVU les enfants du Solaure  
Christine SEUX, Présidente  
jeunesse@mairiedesaillans26.fr ■

**Informations Petite enfance**

sur le territoire de « La Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans - Cœur de Drôme **Nouvelle organisation du service Relais Assistants Maternels (RAM) et de l'Espace Information Petite Enfance (EIPE) sur son territoire à partir de Septembre 2016.**

Coralie DIAZ, animera les antennes du RAM de Piégros la Clastre et de Crest, selon les horaires suivant :

**Temps collectifs :**

- Le lundi et le vendredi de 9h30 à 11h, à l'espace du Bosquet, rue Nancy Bertrand, à Crest.
- Le mardi de 9h15 à 11h, en itinérance sur le territoire (Aouste sur Sye, Piégros la Clastre et Saillans)

En fonction des places disponibles restantes, les temps collectifs peuvent être ouverts aux familles.

• **Accueil du public et permanences téléphoniques :**  
Le lundi de 12h30 à 17h, à l'espace du Bosquet, rue Nancy Bertrand, à Crest.

Le mardi 14h30 à 17h30, Montée de Carcavelle, à Piégros la Clastre

• **Sur rendez-vous :**

Le jeudi de 8h30 à 11h, Montée de Carcavelle, à Piégros la Clastre

Le vendredi de 13h30 à 17h, à l'espace du Bosquet, rue Nancy Bertrand, à Crest.

**Caroline Faure, prendra en charge l'Espace Information Petite Enfance, selon les horaires suivant :**

• **Permanences téléphoniques :**

Le lundi, mercredi et vendredi de 11h00 à 12h00.

• **Sur rendez-vous :**

Le mercredi après-midi, au siège de la CCCPS.

► suite page suivante

Un contact unique pour joindre ces services par téléphone 04.75.40.03.89 ou par mails distincts : pour le RAM (ram@cccps.fr) et pour l'EIPE (eipe@cccps.fr).

**L'EIPE (Espace d'Information Petite Enfance)** est présent pour les démarches d'inscription en accueil régulier dans différents EAJE (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant) du territoire et intercommunal sous la forme d'un guichet unique. Ce service s'inscrit dans la logique de simplification du parcours des parents et de globalité de la prise en charge.

L'EIPE est là également pour informer, conseiller et accompagner les parents et futurs parents. C'est une réponse concrète et personnalisée aux difficultés que rencontrent les parents. Ce service informe les parents sur tous les modes de garde possibles sur le territoire et les oriente dans la recherche du mode de garde le plus adapté à leurs besoins :

- Mode de garde collectif : multi-accueil et micro-crèche associatives ou intercommunales
- Mode de garde individuel (assistants maternels ou garde à domicile) : Relais Assistants Maternels. ■

#### > Aménagement

## Réunion publique sur les containers semi-enterrés

Cette réunion, demandée par les élus de Saillans, s'est déroulée en présence de Gilles Magnon Président de la CCCPS, d'Yvan Lombard Vice-président de l'environnement, Héloïse Lefort technicienne en charge du dossier. Elle a fait suite à une pétition des habitants impactés par la mise en place des containers.

Agnès Hatton a expliqué, que suite à la demande d'une décision rapide de la CCCPS et aux impératifs techniques, elle s'était laissée prendre par le temps et n'a pas consulté les habitants ce dont elle s'est excusée. Malgré la volonté d'associer les habitants, des oublis peuvent exister, mais toute erreur peut se corriger, ce qui était l'objectif de cette réunion.

Que ce soit la collecte, le transport ou le traitement, tout ce qui a trait aux ordures ménagères est de la compétence de l'Intercommunalité ou CCCPS.

Actuellement le transport des ordures est effectué par une société, de même que le traitement

délégué au SYTRAD pour toutes les communes sauf Crest.

Pour réduire le coût de ce service, la CCCPS a choisi

- d'effectuer elle-même, dès janvier 2017, la collecte des ordures ménagères et d'une partie du tri. C'est ce qu'on appelle avoir un service en régie. Ce changement permettra d'être maître des coûts et de ne pas subir des augmentations identiques à celles des années 2010 et 2013.
- de réduire le nombre de collectes par semaine en installant des containers semi-enterrés (CSE)
- d'investir dans un camion adapté à ces containers.

Sur un budget de 1 786 400 € il est espéré une économie de 115 000 € soit 7% environ du budget. Les personnes présentes lors de cette réunion ont listé quelques sites posant question :

- Boulevard de l'Echo, il est demandé par les riverains de maintenir l'endroit actuel comme lieu d'implantation des containers.
- Au Point I, il est prévu de mettre un container aérien en attendant la rénovation de cette entrée de village.
- Place du Prieuré : l'emplacement défini ne peut être modifié du fait des contraintes techniques (besoins du camion + réseaux souterrains)
- Il est demandé un point supplémentaire à la sortie du village entre le tunnel et le monument aux morts.

De nombreuses questions ont été posées concernant l'augmentation très importante de la taxe foncière.

Gilles Magnon, Président de la CCCPS, a précisé que cette augmentation est due à l'obligation d'uniformiser le mode de financement des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire. Pour Saillans, il fallait passer de la Redevances des Ordures Ménagères (REOM) à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Le choix de mettre en place des containers semi-enterrés ou CSE n'est pas dû à cette uniformisation des tarifs.

Agnès Hatton, élue intercommunautaire, a rappelé aux habitants présents qu'elle avait fait part de son désaccord que ce soit en commission environnement ou lors du conseil communautaire. Vincent Beillard et Agnès Hatton ont voté contre cette augmentation lors du conseil communautaire. ■

Vous pouvez retrouver le document projeté lors de cette réunion ainsi qu'un compte-rendu plus précis sur le site de la Mairie.



**> Aménagement****Le point sur l'éclairage public**

Voici les dernières informations après la réunion avec M. Plait, du SDED (Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme), le 29 septembre 2016 à la mairie de Saillans :

- Le chantier de l'éclairage Public **vers les Samarins** a repris mi-octobre, les poteaux et les lampadaires sont installés. Dans un premier temps, l'éclairage public sur le pont fonctionnera sans extinction pour des contraintes techniques. Ce sera mis en route par la suite.
- Le SDED annonce le chantier de rénovation de l'éclairage public **entre le pont Algoud et la gare pour le printemps 2017**. La validation technique détaillée du projet est prévue pour le mois d'octobre 2016. Cette rénovation cible l'amélioration du confort de long de l'ancienne route et en même temps de la sécurité à l'approche de la RD93. Pour mémoire, c'est le département qui est responsable de la sécurité de la traversée vers la gare ; la commune de Saillans a déjà alerté ses services sur le risque encouru par des piétons traversant vers la gare.
- Un lampadaire en fonctionnement autonome, alimenté par des panneaux photovoltaïques et une batterie de stockage, sera installé **à l'arrêt de bus « Magnanerie »**. Cette action est prévue par le SDED pour le mois d'octobre. Les deux lampadaires actuellement en place à proximité seront supprimés, car il s'agit de matériel vétuste.
- Pour rendre plus sûr **le passage à gué à l'embouchure du Rieussec et fournir un minimum d'éclairage pour le parking de Tourtoiron**, il est prévu d'installer deux autres lampadaires photovoltaïques de ce type dans le secteur : d'une part, sur le talus au-dessus du passage côté parking, et d'autre part, à mi-longueur du parking, côté Drôme. L'idée ici est de fournir un éclairage minimum. Le caractère autonome des lampadaires rendra aussi possible leur suppression, si l'expérience montre que cet éclairage est peu utile (c'est donc une démarche à caractère réversible).
- Les prévisions établies avec le SDED sur les prochaines années ciblent en priorité **les refontes de l'éclairage public du centre-bourg**, en mettant l'accent sur la technologie LED, permettant de diminuer librement l'intensité d'éclairage entre 100 et 0%, sans pour autant le couper entièrement. ■

**> Energie****Inauguration de l'installation photovoltaïque à l'école de Saillans**

Durant l'été, les panneaux photovoltaïques annoncés lors des vœux de la municipalité ont été installés **sur les pare-soleil de la cour de l'école**, avec un raccordement ERDF qui permet d'injecter l'électricité ainsi produite dans le réseau de Saillans via un compteur spécial.

**Un tableau pédagogique d'affichage** a été installé dans la cour d'école à la demande de la commune. Il permet aux enseignants et aux élèves de suivre en temps réel la production d'électricité, la quantité totale d'électricité produite depuis son installation et la quantité de CO2 ainsi évitée.

La puissance nominale de ces panneaux est de 9KW. En moyenne annuelle, ces panneaux produiront environ 10 000 kWh/an, soit l'équivalent de la moitié des besoins annuels en électricité du bâtiment école-mairie.

L'autre moitié aurait dû être produite par une 2<sup>e</sup> installation sur le toit de l'école au-dessus du boulevard de l'Écho, mais ce projet n'a pas trouvé l'aval des bâtiments de France dans sa configuration initiale.

**Le mercredi 19 octobre, cette installation a été inaugurée** en présence des élèves, de Joachim Hirschler, élu référent Environnement Energie Mobilité et d'un représentant de Rhône-Vallée Energie, qui en est propriétaire durant 20 ans. Après quoi la commune de Saillans pourra l'exploiter librement.

► suite page suivante

Ce moment a été l'occasion de sensibiliser les élèves des écoles à la production d'électricité renouvelable, en leur expliquant le fonctionnement de base d'une telle installation, son intégration dans le contexte d'un réseau local de distribution d'électricité, la consommation locale de la production, l'utilité du boîtier pédagogique, la durée de vie de l'installation, etc.

L'installation de moyens locaux de production d'énergie sera poursuivie avec l'implantation de panneaux sur le nouveau bâtiment technique et dans d'autres projets, comme l'ancienne perception. ■

> **Environnement,**

## Questionnaire – enquête sur le compostage collectif à Saillans

Dans le cadre de la gestion du site actuel de compostage collectif, et d'une éventuelle installation d'un ou plusieurs autres sites de compostage collectif, le GAP compost a lancé un questionnaire, pour établir **un état des lieux** de l'utilisation (ou non) du lieu actuel, et **connaître les éventuels besoins**, désirs, et **craintes des habitants** sur la question.

Le fonctionnement d'un site de compostage de quartier repose sur l'apport volontaire des déchets organiques dans un bac à compost et leur mélange à des déchets secs disponibles sur place. Le suivi est assuré par quelques personnes volontaires. Le compost produit est partagé entre les habitants du quartier (plantes d'appartement, jardinières,...).

Dans le but de valoriser les déchets compostables, ce qui diminue les déchets mis en poubelle et donc limite la pollution, la mairie de Saillans aide à l'entretien du site de compostage collectif installé depuis plusieurs années dans le jardin collectif.

La mairie réfléchit actuellement à l'installation éventuelle d'un ou plusieurs autres sites de compostage dans le village.

C'est pourquoi une enquête a commencé sur le marché et sur le site internet de la mairie. ■

**Nous vous invitons à remplir le formulaire en ligne avant le 16 novembre.**

Si vous préférez utiliser un questionnaire « papier », vous pouvez vous en procurer à la mairie ou au Forum et déposer vos réponses dans la boîte à lettres de la mairie, place Maurice Faure.



> **Aménagement**

## Nouvelle signalétique sur la départementale



← Suivre Col de la Chaudière



↑ Suivre Saillans

La signalétique d'intérêt local a pris du retard suite à **"l'annulation du marché public"** beaucoup trop élevé. En septembre, une nouvelle rencontre du GAP concerné a permis de redéfinir les besoins et de statuer sur les divers équipements qui permettront d'orienter au mieux les nombreux visiteurs dans Saillans. Ce nouveau temps de concertation a été bénéfique dans le choix du mobilier urbain, notamment au Fossé et sur le jalonnement des départs de randonnées pédestres et VTT.

La priorité des acteurs économiques étant le fléchage **en direction des commerces, des restaurants, des hébergements et des bases de canoë-kayak**, celui-ci sera en place prochainement le long de la RD93.

**Valoriser notre patrimoine culturel**, comme l'église et la stèle, et notre patrimoine naturel sensible, comme le massif des Trois Becs, c'est chose faite avec les 3 panneaux touristiques qui seront eux aussi implantés le long de la RD93. ■

## Parking Rieussec et de Tourtoiron

**La réfection du parking du Rieussec est programmée pour 2017.** Elle fait suite au travail du GAP "stationnement et circulation". Le parterre qualitatif et la délimitation des places par des rondins de bois permettront une meilleure occupation de l'espace.

L'aménagement des abords, notamment de l'entrée du parking, se fera en concertation avec les riverains qui recevront un courrier d'ici quelques semaines. Cet aménagement aura pour objet d'embellir cet espace, de lui redonner sa convivialité d'antan et de supprimer le stationnement sauvage qui dégrade les berges.

La signalétique en cours viendra compléter cet ensemble avant la saison estivale. ■

## Saillans à l'heure du "zéro phyto" (suite de la Lettre d'Info n°8, p.8)

L'association Bio Consom'acteurs rappelle « À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 la loi transition énergétique vous impose de ne plus utiliser de pesticides sur votre commune. Aujourd'hui, où en êtes-vous ? ».

La réponse à cette question est donnée par le **Plan communal d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH)**. Celui de Saillans a été lancé le 23 novembre dernier. Il a abouti le 13 septembre à des préconisations (rapports accessibles en ligne). Voici un résumé des conclusions et des actions envisagées.

- L'abandon des désherbants chimiques va entraîner une charge de travail supplémentaire pour les agents communaux, d'autant plus que la surface de voirie entretenue par la commune a augmenté en 2016. Pour réduire cette charge autant que possible, du matériel spécial est prévu :
  - 2 débroussailleuses électriques à lames réciproques
  - 1 bineuse-sarcluse électrique
  - 1 désherbeur thermique porté
 et (le gros morceau) une balayeuse automobile avec bras désherbeur.



Un plan de formation du personnel (mise en œuvre du matériel et nouvelles pratiques) est également prévu.

- Les produits (autorisés) qui seront employés seront manipulés et stockés conformément aux exigences de sécurité, dans le nouveau bâtiment technique.
- Les trottoirs et les pieds de murs, là où viennent se loger des plantes indésirables qu'il est fastidieux d'arracher, seront restructurés pour faire place à des plantations aux bons soins des habitants, suivant une pratique qui se répand (un GAP en perspective...).
- Pour diminuer l'utilisation de désherbants sur le cimetière, on va essayer la mise en herbe d'une zone d'environ 250 m<sup>2</sup>.
- L'autre gros problème du PAPPH, la calade du Rieussec, reste sans solution pour le moment.
- Une journée de sensibilisation pour les agents communaux, ouverte aux volontaires, aura lieu au printemps 2017, ainsi qu'un atelier sur le thème « requalification du point I ».

Enfin, la commune va tirer avantage de l'effort produit vers le « zéro phyto » dans sa communication, en demandant le label TERRE SAINES. ■



> L'étude complète et les préconisations sont disponibles sur le site internet.

### > Patrimoine

## Restauration de l'église

A la demande de la Direction des Affaires Culturelles, et de M. POULAIN architecte en charge du dossier, la municipalité a fait intervenir dans l'église l'entreprise de sondages de Mmes Jouve et Malfatto. Cette campagne de sondages des murs peints a débuté le 28 septembre.

Il a fallu quelques jours pour l'installation des échafaudages fixes et mobiles qui ont occupé tout le chœur, et le transept. **Le sondage de la coupole a révélé l'ensemble d'un décor peint constitué de plusieurs petites têtes d'anges dessinées finement et aux couleurs vives.** D'autres motifs ont aussi été

découverts dans le chœur et sur d'autres parties de la nef, en particulier sur le mur sud plus ancien. Le travail minutieux de l'atelier Jouve-Malfatto ne s'arrête pas à l'exploration des murs et de la voûte de l'édifice mais se poursuit par un travail de recherche archéologique et historique afin de livrer un rapport aussi complet que possible sur la datation des décors peints et leur intérêt patrimonial.

Nous suivrons avec grand intérêt la restitution publique de leur travail. ■

> **Mobilité**

## Un point d'info Mobilité devant le Forum

Voulu depuis plus d'un an, (avec notamment des souhaits lors des enquêtes faites par le Forum et la Petit' Entraide, ...), le Groupe Action-Projet Mobilité se penche à nouveau sur la mise en place d'un point d'information.

Pour être rapidement efficace, il suggère d'utiliser la place de stationnement devant le Forum où seront installés deux arceaux pour les vélos.

L'objectif est d'améliorer l'information et d'inciter à utiliser des transports plus "doux" (covoiturage, train, bus, vélo). Deux panneaux, de taille 800 mm X1500 mm environ, pourraient être installés devant le Forum :

- 1 panneau Information : affichage protégé (sous vitre fermée) sur tous les modes de transport : dépliant du Comité Local de Développement, infos spéciales sur Saillans, sur les horaires des bus et train.
- 1 panneau Habitants : pour les actualités sur la mobilité (travaux, changements d'arrêts, offres promotionnelles TER, ...), un large espace sur le covoiturage (je cherche, je propose, ...) et des infos sur l'autopartage. ■

Rappel : si vous êtes intéressé par **l'achat d'un vélo à assistance électrique**, contactez les élus référents à [environnement@mairiedesaillans26.fr](mailto:environnement@mairiedesaillans26.fr), un nouvel achat groupé peut être envisagé.

## Ensemble pour notre ligne de train

Plus de 45 personnes ont assisté le 28 septembre à Saillans à un « **Comité de ligne** » consacré à la **liaison ferroviaire Romans-Luc en Diois**. Ces comités avaient une existence officielle sous la mandature précédente de la région Rhône-Alpes.

Leur objectif était de recueillir les griefs des usagers et d'y apporter une réponse ; conseillers régionaux, usagers, opérateur ferroviaire, collectivités territoriales et agents de la SNCF étaient présents.

**Aujourd'hui ces instances de concertation n'existent plus du fait de la remise en cause des Contrats de Développement Durable** par la nouvelle majorité de la Région, alors que des dysfonctionnements sont constatés quotidiennement par les usagers de la ligne.



À l'initiative du CLDD Pays Diois (Conseil Local de Développement Durable), usagers, cheminots et élus se sont donc penchés sur les problèmes rencontrés sur la ligne Romans-Valence-Luc en Diois et au-delà vers Veynes et Briançon ; ils ont formulé de nombreuses propositions : augmentation du nombre de trains à certaines heures, meilleure prise en compte de la fréquentation, plus d'informations en gare (retard, horaires ou tarif), maintien des gares qui ont des guichets ouverts, installation d'un distributeurs dans les gares ou il n'y a plus d'agents, amélioration de la qualité du service... Ce nouveau comité s'inscrit dans la longue histoire des mobilisations des habitants et élus locaux contre les décisions de fermeture de gares ou de guichets et de réduction d'amplitude de service. Il s'inscrit aussi dans le cadre d'une mobilisation citoyenne autour de « l'Etoile de Veynes » (carrefour ferroviaire entre Grenoble-Gap-Valence-Marseille).

**Un manifeste** a été rédigé à l'initiative des Conseils de Développement des Pays Gapençais, Sisteronais-Buëch, Grand Briançonnais, Serre-Ponçon-Ubaye-Durance, Durance Provence, Diois, Alpes Sud Isère.

**La volonté est d'engager un dialogue constructif** à l'occasion de l'élaboration des nouvelles conventions, fin 2016. Ce manifeste permet d'ouvrir un espace d'échanges et de réflexion collective, d'intervenir dans le débat politique pour peser sur les décisions à venir. ■

Le manifeste peut être signé par internet sur [www.cldd-paysdiois.fr](http://www.cldd-paysdiois.fr) comme la pétition du collectif pour le renouveau de l'étoile ferroviaire de Veynes

<https://www.change.org/p/halte-à-la-désertification-ferroviaire-dans-les-alpes-du-sud-et-le-dauphiné>

> **Social, solidarité**

## La petit'entraide déménage !

Les permanences tenues par des bénévoles changent de lieu pour une plus grande facilité d'accès, et pour plus de confidentialité ; dès le mois de novembre, elles ont lieu dans un bureau de la **Bibliothèque, 2 grande rue à Saillans tous les jeudis de 10h à 12h**.

« La petit'entraide » est toujours à la disposition de chacun pour mettre en relation des personnes qui cherchent de l'aide ou pour des renseignements divers, afin de mieux vivre à Saillans. ■

lapetitentraide@gmail.com  
tel : 04 75 22 31 71  
N'hésitez pas à pousser la porte.



## &gt; Social

## Nouvelles du Forum

### Nouveaux services



**La Maison de Services Au Public**, que nous avons évoquée lors d'un précédent numéro, a été inaugurée au Forum le 27 septembre dernier en présence de Monsieur Eric Spitz, préfet de la Drôme, Madame Clara Thomas, sous-préfet, Monsieur Bernard Buis, conseiller départemental, Monsieur Gilles Magnon, Président de la CCCPS, les maires ou leurs représentants ainsi que les trois opérateurs publics partenaires : Pôle emploi, Caisse d'allocations familiales (CAF) et Caisse d'assurance retraites et de la santé au travail (CARSAT).

Label d'Etat, l'objectif des MSAP est **d'améliorer l'accessibilité des services au public** en se portant au plus près des habitants. Cinquième MSAP inaugurée en Drôme depuis ce début d'année après celles de Hauterives, Séderon, La Chapelle-en-Vercors et Bourdeaux, elle a la particularité d'être portée par une association.

La commune de Saillans a été retenue au regard du respect d'un équilibre dans le maillage géographique et d'autre part en fonction des besoins du territoire. Cette nouvelle MSAP a pour vocation d'œuvrer au profit de tous les habitants du bassin de vie. L'Etat, le Département et les opérateurs participent au financement de cette nouvelle structure.

Jérémie Serme et Julie Dejean, salariés du Forum, ont reçu une formation et sont aptes dès à présent à délivrer des informations et à accompagner les usagers dans **leurs démarches administratives**. Cela couvre aussi bien les aides et prestations sociales que l'emploi, la retraite ou l'accès aux droits. D'autres opérateurs comme la Mutualité sociale agricole (MSA) ou les caisses d'assurance maladie sont susceptibles de rejoindre le dispositif ultérieurement.

La MSAP est ouverte à tous, adhérents ou non du Forum, 24 heures par semaine. L'accueil a lieu dans nos locaux, 13 rue Raoul Lambert à Saillans, aux horaires suivants :

Lundi : 15h30 – 18h  
 Mardi : 9h – 12h et 15h00 – 18h  
 Mercredi : 9h – 12h et 14h – 18h  
 Jeudi : 9h – 12h et 15h00 – 18h  
 Vendredi : 15h30 – 18h

N'hésitez pas à venir nous solliciter et à poser vos questions, l'équipe est là pour vous accueillir. A noter que les salariés d'accueil MSAP sont habilités à s'adresser directement à un référent au sein de chaque organisme au cas où le dossier s'avérerait trop complexe, vous évitant ainsi de vous déplacer.

**Nouveaux horaires du Forum :**

Afin d'adapter le fonctionnement du Forum aux nouveaux services, le Forum change ses horaires d'ouverture à compter du 17 octobre 2016 : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pour le Forum,  
 Le Président, Philippe Saulnier ■

## &gt; Bibliothèque

## Premières réunions d'un Club de lecture

Un club de lecture nouvellement créé se réunit à la Bibliothèque de Saillans tous les 2<sup>èmes</sup> mardis de chaque mois de 18h00 à 19h30/20h00.

Rejoignez-nous afin de discuter de vos livres préférés, découvrir de nouvelles lectures ou simplement écouter... en buvant un verre ou un thé.

**En octobre** nous avons échangé sur l'auteur libanais Amin Maalouf, **en novembre** nous discuterons autour du livre "Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur" de Harper Lee, et **en décembre** l'auteur proposé sera Jean-Christophe Rufin.

Le programme 2017 se prépare.

Prochaine rencontre : mardi 8 novembre, vous êtes bienvenus.

Renseignements au 06 74 95 34 98

**Autres manifestations en novembre :**

- **Samedi 5 novembre** : de 10h30 à 11h conférence d'Hélène Monnet "**Du lâcher prise à la méditation**".
- **Dimanche 20 novembre** : de 10h à 17h, salle polyvalente - **Journée autour du roman aux USA**
- **Samedi 26 novembre** : de 10h30 à 12h **Marie Pouillaude** dédicacera son album pour enfants "Papi pagaille" ■

## &gt; Patrimoine

## Les journées du patrimoine septembre 2016

Ce furent deux belles journées organisées par la commission patrimoine de la mairie et l'association « Vivre à Saillans ».

Grâce à l'engagement de bénévoles et d'élus, nous avons fait découvrir l'engagement citoyen de son illustre représentant que fut Maurice Faure. L'exposition élaborée et mise en scène avec finesse nous a plongés dans un passé, certes révolu, mais dont les prolongements font toujours notre quotidien, ne serait-ce que la loi de 1905. Ces deux journées nous ont permis de porter un œil nouveau sur les viols, façades des bâtiments et lieux de vie surprenants de Saillans dont on pense tout savoir tant on a arpenté ses ruelles, et que nous avons redécouvert sous un jour nouveau grâce à nos guides Maguy Ailliot et François Brocard, si riches de connaissances et d'anecdotes.



Nous remercions chaleureusement M. et Mme Rolland qui nous ont ouvert leur maison qui fut celle de Maurice Faure et permis de découvrir les magnifiques vitraux de Paul Audras. Cette œuvre de style art nouveau (datée de 1905, année emblématique) est comme une réponse à la peinture de la salle du conseil municipal qu'il a réalisée en 1899, véritable allégorie de la prospérité saillanonne au 19<sup>e</sup> siècle. Le thème de la vigne étant le trait d'union entre les deux œuvres.

La salle du Conseil Municipal a accueilli un public curieux et nombreux venu pour l'admirer et se plonger dans les écrits de Maurice Faure.

Le temps a interrompu sa course lors de ces trop courts moments de lectures et d'illustrations musicales admirablement déclamées par les Patoisants de la Vallée et interprétées, qui nous ont ravis et réchauffé le cœur et le corps. la voix de Cécile Ladam, accompagnée au piano par Anne Mayeur, a magnifié les poèmes de Maurice Faure.

Vous pouvez consulter à la salle du conseil un classeur dédié à Maurice Faure et regroupant des

articles pour en savoir plus sur l'homme, son œuvre. Certains s'étonneront de la disparition du portrait de Maurice Faure à l'entrée de la salle du conseil. Ne vous inquiétez pas : celui-ci est dans les mains d'une restauratrice romanaise, Dominique Dabon Légeron, qui doit expertiser les traces de moisissures présentes au centre du tableau et nous proposer le traitement de celles-ci.

A l'année prochaine pour des journées aussi réussies.

Bientôt sur le site de la mairie un lien pour en savoir plus sur Maurice Faure. ■

PS : les généalogistes amateurs sont de plus en plus nombreux à venir en mairie pour demander à consulter les registres d'état civil. Merci de prendre un rendez-vous à l'accueil, par téléphone ou par courriel afin que nous puissions vous recevoir.

## Que sont devenus nos cabanons d'antan ?



Certains dressent dans nos vignes leur verticalité, tels des sentinelles qui veillent sur notre village et ils n'ont rien perdu de leur fierté. D'autres ont été transformés en résidences secondaires ou principales. D'autres ont disparu, victimes du temps ou des hommes. Il en est qui s'étiolent lentement envahis par la végétation.

Après le succès de « Mémoires de soie » édité en 2010, l'association Vivre à Saillans a confié à Maguy Ailliot, Pascal Denavit et Bernard Farigole le soin de mener l'enquête afin de produire un ouvrage sur nos cabanons. Cette équipe est en quête de vos souvenirs, vos témoignages, vos anecdotes mais aussi tous dessins, photos, peintures, etc.

Des rencontres publiques, des entretiens collectifs ou individuels, un questionnaire, sont les outils qui se mettent en place. Une grande **réunion** est prévue **le 25 novembre à 18h, salle St Géraud.** ■

Mais, d'ores et déjà, vous pouvez nous contacter au 06 83 49 92 67 (Maguy Ailliot), 06 84 44 79 01 (Bernard Farigole), ou écrire à Vivre à Saillans, 60 Grande Rue, 26340 Saillans.

## &gt; Enfance/Jeunesse

## Les petites canailles

Une association de parents d'élèves s'est mobilisée **tout au long de ces années pour financer des projets** pour les enfants et des sorties pédagogiques des écoles de Saillans pour toutes les classes.

Les animations organisées par les parents ont permis aux enfants de bénéficier de spectacles « Noël » et « boîte à ballet », d'un week-end à thème « Que d'émotions !! », des sorties scolaires musée de Montélimar, grotte Chauvet, Zoo de Peaugres, Gare des Ramières, Gare à Coulisses et Projet chorale.

Cette année, faute de bénévoles, la kermesse n'a pas eu lieu un samedi comme prévu mais pendant le temps scolaire le vendredi 24 juin.

**La classe "piscine" (du CP au CE2) prévue pour cette année n'aura pas lieu.** Les effectifs et la configuration des classes à double niveau rendent le projet trop difficile à mener.

**L'appel lancé aux parents dès cet été n'a pas permis à l'AG du jeudi 13 octobre de remplacer les parents démissionnaires du bureau de l'association.**

Merci en tout cas à tous ces parents très investis dans cette association qui ont su mettre en synergie autant d'énergie pour mener à bien des projets jusqu'à présent ; et maintenant ?

Rendez-vous prochainement à une assemblée générale exceptionnelle. Les petites canailles vous tiendront au courant. ■

Vous voulez permettre à l'association de poursuivre, faites vous connaître !  
Contacts :  
0630 95 18 64 (Céline) /  
06 85 51 70 92 (Christelle) ou  
lespetitescanailles.saillans@gmail.com



## Programme téléthon 2016 Quand tout le monde s'y met !

Dès le **jeudi 1<sup>er</sup> décembre** le club des anciens organise son **concours de belote** au profit du téléthon.

Le **vendredi 2** l'association des marcheurs «Rohecourbe Escapade » sera présente à 16h 30 place Maurice Faure pour proposer **gâteaux et chocolat chaud**.

Puis le **samedi 3** les associations se retrouveront place de la république où se dérouleront :

- **vente de livres** par les « Amis de la lecture »,
- **gâteaux et chocolat chaud** par les marcheurs,
- **vente de châtaignes et vin chaud** par le Tennis de table.
- Le Forum nous proposera un **lâcher de ballons**. ■

Une réunion pour finaliser le programme aura lieu le 5 novembre à 11 H à la mairie. Venez nombreux !

Solidaire,  
je soutiens le  
Centre communal  
d'action sociale  
(CCAS)

Je fais un don !

**Vous pouvez soutenir l'action du CCAS en faisant un don, déductible des impôts à 66% (en effet, en vertu de l'article 200 du code général des impôts, qui prévoit le dispositif de déduction fiscale, le CCAS est assimilé à un « organisme d'intérêt général ayant un caractère [...] social »).**

> **Bulletin de don à compléter et disponible en mairie**

## Semaine de l'économie locale : une première édition encourageante et fédératrice.

Les objectifs premiers de cet événement ont été largement dépassés : mettre en mouvement les différents acteurs économiques de Saillans, montrer la diversité des activités existantes. Deux chiffres sont significatifs : 157 activités recensées sur Saillans (*memento téléchargeable sur [www.mairiedesaillans26.fr](http://www.mairiedesaillans26.fr) et disponible en mairie*) et plus de 90 personnes se sont impliquées concrètement en organisant un atelier, une conférence, une table ronde, une porte ouverte, ou tout simplement une animation dans le village.

Nombre d'acteurs économiques se sont appropriés cette manifestation, grâce au travail de terrain des membres du Groupe Action-Projet auprès de tous les professionnels et des habitants. Elle a démontré la vitalité indéniable d'un village en milieu rural, et que toutes les activités existantes, quelle que soit leur taille, sont essentielles pour la qualité de vie. Cette semaine a été l'occasion de découvrir les nombreuses compétences et savoir-faire (*ateliers tout au long de la semaine, journées portes ouvertes du vendredi...*).

Elle a permis de valoriser le travail de chacune et de chacun, ce qui se voit notamment dans l'exposition des créateurs et l'exposition Photos : ce sont des femmes et des hommes que l'on met en avant. Cette volonté est essentielle pour ancrer une économie locale de proximité, permettant de faire vivre ses habitants à travers ses ressources (*conférence de Jackie Doble du samedi...*).

Ce fut l'occasion d'apporter informations et préconisations pour la création ou le développement de son projet (*conférence accompagnement de projets du lundi et atelier numérique du mardi*).

La semaine a permis l'échange entre professionnels, et cela parfois pour la première fois (*métiers du spectacle et de la culture, agriculteurs, coworkers*). Le week-end, plutôt destiné au grand public, avec l'organisation de circuits découverte d'entreprises, de parcours œno-touristiques, d'ateliers bien-être en bord de Drôme, d'ateliers poterie, théâtre, dessin, découverte de bière et frênette dioises et même de réparation de petit matériel, a été, malgré la pluie, bien fréquenté. Les deux expositions ont vu défilé de nombreuses personnes. Conforter



## SEMAINE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

le sentiment d'appartenance à un territoire à taille humaine, faire découvrir le travail de femmes et d'hommes, sensibiliser à l'acte d'achat pour faire perdurer une économie de proximité : une mission remplie au-delà des espérances grâce à ce nouvel événement.

Les membres du GAP ont réalisé un bilan le 10 octobre et posé la question "**Comment continuer de mettre en mouvement ?**" Ne faut-il pas mettre en place une coordination dynamique qui pourrait être relais de réflexion (sur la monnaie locale par exemple), soutenir les acteurs locaux concrètement ; de quoi alimenter la prochaine réunion de la commission thématique qui aura lieu le jour du bilan 2016, en début d'année prochaine lors des vœux de la commune. ■

**Vous pouvez lire une synthèse globale sur le site internet, menu Commission participative Economie Production locale, et (re)voir l'exposition photographique de Laurie Sanquer et de Régine Salamone.**



**Vous pourrez aussi télécharger le memento des acteurs économiques de Saillans mis à jour au 10 septembre 2016... à conserver près de son téléphone.**

## Illuminations de Noël :

Le renouvellement avait commencé à minima l'année passée. Fini le temps des décors disparates et des ampoules à incandescence ! Place à la technologie LED, nettement plus économique et durable.

En décembre 2016, le Groupe Action-Projet "illuminations" s'est baladé dans les artères de notre village, muni d'un iPad où chacun pouvait imaginer et dessiner en temps réel des scénarios de guirlandes et de décors. La deuxième étape fut de trouver l'adéquation des offres et des prix dans les catalogues spécialisés. Vous pourrez découvrir, de fin novembre jusqu'à début janvier, le juste compromis d'une nouvelle féerie de Noël en adéquation avec notre budget.

**Le GAP a été raisonnable puisque le renouvellement complet des illuminations (2015-2016) ne dépasse pas les 6 000 € HT. ■**



# Objectifs de la révision du PLU :

## (votés lors du Conseil municipal du 16 septembre 2016)

Les objectifs présentés dans la délibération du conseil municipal du 16 septembre (incluse dans le compte-rendu intégral) proviennent de la démarche de concertation réalisée d'avril à juillet 2016.



Réunion publique de présentation des objectifs du 15 septembre

Epaulée par un bureau d'études (regroupement de quatre structures comprenant des architectes (SILO), des urbanistes (Claire Bonneton), des paysagistes (FAR Paysagistes) et une association d'éducation populaire (Turbine à Graines), l'équipe municipale a souhaité impliquer les habitants et avoir leur avis sur un projet aussi important pour le futur de Saillans.

L'appel d'offre pour le choix des bureaux d'étude pour la révision elle-même du PLU est lancé.

Conformément aux nouvelles dispositions

légales et réglementaires en vigueur, et au regard de la situation du territoire communal, il s'agit de doter la commune d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme, en poursuivant les objectifs suivants :

### 1. Encourager les solidarités locales

La révision du PLU vise à :

- Renforcer l'économie locale, notamment celle présente à l'année, notamment en favorisant l'agriculture (dont celle de proximité), l'artisanat non nuisant\* et les commerces de proximité dans les secteurs urbains, ainsi que les services, les activités de loisirs de nature et le tourisme raisonné. (\* artisanat ne générant pas d'importantes nuisances sonores, olfactives ou autres, incompatibles avec un habitat urbain proche).
- Développer des lieux de rencontres, notamment en favorisant les espaces publics conviviaux et la mixité intergénérationnelle et sociale dans l'habitat.
- Mener une réflexion sur l'habitat saisonnier et l'habitat léger

### 2. Renforcer la proximité

La révision du PLU vise à :

- Favoriser la proximité de l'habitat et des services, commerces et équipements.
- Renforcer les déplacements doux\* quotidiens notamment vers les quartiers périphériques (dont les Samarins, les Chapelains, la Maladrerie, la Tuillière), en facilitant l'accès aux services, équipements, commerces, espaces de sports et de nature et en favorisant la circulation piétonne et cycliste, notamment en fonction des types

d'usagers (modes et temps de déplacement différents). (\*Utilisant des modes de transport alternatifs à la voiture, avec des émissions carbone basses (marche, vélo, roller,...)).

- Mener une réflexion sur le quartier de la gare et l'entrée du village par le pont Algoud, en termes d'aménagement et de déplacement.
- Préserver la proximité d'espaces agricoles, de jardins, d'espaces naturels dont la rivière Drôme et ses abords, ainsi que ses affluents.

### 3. Favoriser la convivialité dans un village à taille humaine

La révision du PLU vise à :

- Maintenir et développer des lieux et des équipements permettant l'échange et la convivialité (commerces dans le centre, espaces publics dans le centre et les futures opérations, équipements publics notamment dans les quartiers Tourtoiron et des Chapelains).
- Permettre une réappropriation du centre-bourg ancien par une mise en valeur des espaces publics, notamment les places et placettes, la réhabilitation de logements, la présence de commerces et services, afin d'améliorer son attractivité résidentielle.
- Favoriser des formes urbaines\*(\* la forme urbaine correspond à l'organisation de l'espace urbanisé : implantation du bâti dans la parcelle et par rapport aux autres bâtiments et espaces

**Révision du PLU**

publics et rues qui l'environnement) facilitant les échanges et la diversité de l'habitat (individuel, intermédiaire\*\*, collectif) (\*\* unités d'habitations groupées qui fonctionnent indépendamment les unes des autres et disposent d'accès individualisés).

#### 4. Préserver et mettre en valeur le cadre de vie et les qualités paysagères et patrimoniales de la commune

La révision du PLU vise à :

- Mettre en valeur la structure paysagère spécifique, les vues remarquables vers le grand paysage, les plateaux viticoles parsemés de cabanons, la structure de parcelles agricoles imbriquées à l'urbanisation, la route royale structurante, le patrimoine naturel végétal, etc.
- Préserver l'aspect naturel de la rivière Drôme, de ses affluents et de ses abords, notamment en encadrant le développement touristique.
- Mettre en valeur l'organisation urbaine traditionnelle, le patrimoine bâti remarquable et ordinaire, dans sa diversité (maisons de village, anciennes fermes, cabanons, canaux, etc.).
- Maîtriser le développement des zones constructibles, tant en termes de localisation et de densité qu'en termes de formes urbaines et d'intégration architecturale.
- Favoriser les activités contribuant à l'entretien des paysages, notamment en matière agricole, de pastoralisme et de sylviculture.

#### 5. Améliorer les déplacements et le stationnement au bourg et ses abords

La révision du PLU vise à :

- Faciliter le stationnement et la circulation dans le bourg pour les habitants permanents.
- Améliorer le stationnement et la circulation aux environs du bourg en période estivale, pour les habitants temporaires et les visiteurs, tout en préservant une facilité d'accès au centre-bourg.
- Promouvoir l'accessibilité à la gare et l'intermodalité\* (\*Faciliter les connexions entre différents moyens de transport).
- Améliorer, développer et sécuriser les déplacements doux quotidiens.

#### 6. S'inscrire dans la transition énergétique

La révision du PLU vise à :

- Prendre en compte les enjeux énergétiques dans la politique foncière\* (\*définissant la destination des sols).

Démarche participative et collaborative de définition des objectifs de révision du plan local d'urbanisme et des modalités de concertation



- Envisager un développement urbain raisonnable, cohérent avec la taille de Saillans et la capacité du territoire, notamment en termes d'infrastructures, de réseaux et d'équipements.
- Améliorer l'autonomie alimentaire en favorisant une agriculture locale et diversifiée, notamment vivrière, et en favorisant l'accueil de l'élevage extensif et des jardins potagers.
- Favoriser les économies d'énergie dans la construction.
- Favoriser des moyens de production d'énergie écologiques, renouvelables et diversifiés avec des points de production variés avec un objectif de couverture des besoins locaux.
- Préserver les ressources naturelles : biodiversité, eau, forêt, air, sol, etc.

#### 7. Définition des modalités de concertation

Les dispositions de l'article L 103-2 du nouveau code de l'urbanisme prévoient une procédure de concertation préalable.

La commune souhaite mener une large concertation sur la procédure de révision du PLU permettant d'associer l'ensemble de la population de Saillans ainsi que toutes les personnes concernées pendant toute la période d'élaboration du projet (article L132-7 du CU).

Les modalités de concertation suivantes sont prévues :

- Articles dans le bulletin Municipal et sur le site internet de la commune.
- Mise à disposition du public d'un dossier relatif au projet, en mairie, pendant les horaires d'ouverture, actualisé à l'issue des différentes phases clés d'élaboration du projet de révision du PLU.
- Tenue d'un registre mis à disposition en mairie, pendant les horaires d'ouverture, permettant au public de formuler ses observations et propositions.
- Organisation d'au moins trois réunions publiques : une réunion au lancement de la révision, une réunion de restitution des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, une réunion avant l'arrêt du PLU.
- Organisation d'ateliers participatifs pendant la phase diagnostic. ■

**Toutes les informations sur le déroulé et les résultats de cette mission de concertation et sur la révision du PLU en général sont consultables sur le site internet, "onglet Révision PLU".**



**Photos souvenirs**



Samedi 8 et dimanche 10 octobre - Festival du Polar Anguille sour Roche : remise du prix à Nicolas Lebel et la salle du conseil est devenu lieu de conférences (et de lectures à voix haute)



Vendredi 14 octobre - Miss Lily et Monsieur Talk, en concert, organisé par la Palette de Gribouille salle Saint Géraud (premier concert dans la salle Saint Géraud entièrement rénovée)



Mercredi 5 octobre - Le piano du Lac, concert flottant Original et moment atypique : des pianistes investissent la Drôme...



Vendredi 14 octobre - AG du vélo club Saillans



Samedi 22 octobre - Festival de la Raviole... les traditions ne se perdent pas et le public reste curieux...

Plus de détails et d'autres infos sur [www.mairiedesaillans26.fr](http://www.mairiedesaillans26.fr)



Vendredi 7 octobre - on parle de budget participatif à Grenoble en présence d'agents et d'élus de Saillans



## > Aménagement

# Le jardin public se refait une beauté

L'enquête auprès des habitants via des questionnaires, internet, et la présence sur le marché, a permis de valider le plan proposé.

- un espace plat pour jeux divers, ballons, boules
- un espace plus relaxant avec de l'ombre,
- un espace jeux pour les enfants.

L'accès pour les poussettes sera facilité côté City, le portail donnant sur le Bd de l'Echo remonté et les deux portails équipés de ressorts empêchant la divagation de chiens et sécurisant l'espace pour les petits.

L'entreprise sélectionnée « Les mains vertes » a commencé les travaux le 3 octobre et prévoit de les finir vers le 15 novembre. Et c'est la société Kompan qui posera fin octobre les jeux choisis par les enfants.



Pour les plus de 4 ans : le jeu multi-activités sera en bois et son installation nécessite un revêtement spécifique fait de copeaux de bois (qui n'attirent pas les chats) dont la pose est facile.



Pour les petits, c'est la version plastique recyclé du jeu multi activités qui a été choisie, celle en bois ayant un surcoût de plus de 2 000 € HT ; la hauteur des éléments ne nécessite pas de revêtement spécial, le sol sera en herbe.



Pour tous : le super Nova, jeu ressemblant à un tourniquet pour tous les âges et sans revêtement particulier au sol.

En promotion à 50% de son tarif, le GAP a profité de cette opportunité.

Allez voir sur internet, de nombreuses vidéos existent.

Le coût du jardin public est de 20 000 € pour les aménagements et 27 000€ pour les jeux et leur installation sur site, le tout subventionné à plus de 25%.

Secrétariat et services Mairie de Saillans Place Maurice Faure 26340 SAILLANS • Tél. 04 75 21 51 52 • Courriel : accueil@mairiedesaillans26.fr • www.mairiedesaillans26.fr • Horaires d'ouverture secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h • Garde champêtre police.municipale@mairiedesaillans26.fr

Compétences et commissions de la mairie de Saillans Vincent BEILLARD, maire Annie MORIN, 1<sup>ère</sup> adjointe maire.lereadjointe@mairiedesaillans26.fr • Aménagement, travaux, sécurité André ODDON, Michel GAUTHERON, Freddy MARTIN, travaux@mairiedesaillans26.fr • Vivre longtemps au village, santé, social Cécile CALLOUD, Annie MORIN, Agnès HATTON, social@mairiedesaillans26.fr • Enfance, jeunesse, éducation Isabelle RAFFNER, Christine SEUX, jeunesse@mairiedesaillans26.fr • Associations, sport, loisirs, culture et patrimoine David GOURDANT, Cécile CALLOUD, Annie MORIN, Josselyne BOUGARD, associations@mairiedesaillans26.fr • Economie & production locale Fernand KARAGIANNIS, Vincent BEILLARD, economie@mairiedesaillans26.fr • Environnement & énergie Sabine GIRARD, Joachim HIRSCHLER environnement@mairiedesaillans26.fr • Finances & Budget Agnès HATTON, Vincent BEILLARD, finances@mairiedesaillans26.fr • Référents Transparence-Information Christine SEUX, Fernand KARAGIANNIS commissions@mairiedesaillans26.fr • Référents Gouvernance et sollicitations médias Vincent BEILLARD, Sabine GIRARD, Agnès HATTON, Fernand KARAGIANNIS relation@mairiedesaillans26.fr • Conseiller municipal François PEGON • Élus à l'intercommunalité Vincent BEILLARD, Agnès HATTON • Conseillers départementaux Martine CHARMET et Bernard BUIS

Vous voulez rencontrer un élu ? Rien de plus simple, prenez RDV par e-mail ou téléphonez au 04 75 21 51 52.

Directeurs de publication : Vincent Beillard, maire de Saillans et Annie Morin, 1<sup>ère</sup> adjointe • Comité de coordination : Christine Seux, Fernand Karagiannis, élus référents Transparence-Information • Photo de couverture : Michel Morin • Correcteurs : Pascal Denavit, Christian Larcher, Guillemette Thevenet, Jean-François Perrot, Florence Alicot • Téléchargeable aussi sur www.mairiedesaillans26.fr • Automne 2016